

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Banque de Tunisie

Siège social : 2, Rue de Turquie-1001

La Banque de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2010.

(en milliers de Dinars)					
	Du 01/10/2010 au 31/12/2010	Du 01/10/2009 au 31/12/2009	déc.-10	déc.-09	évolution 2010/2009
1 - Produits d'exploitation bancaire	58 288	51 720	218 018	195 598	11,5%
Intérêts	48 292	39 190	164 527	147 283	11,7%
Commissions en produits	8 863	7 988	33 052	28 867	14,5%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	2 133	4 542	20 439	19 448	5,1%
2 - Charges d'exploitation bancaire	21 379	15 567	70 304	62 694	12,1%
Intérêts encourus	21 069	15 348	69 270	61 826	12,0%
Commissions encourues	310	219	1 034	868	19,1%
Autres charges					
3 - Produit Net Bancaire	37 909	36 153	147 714	132 904	11,1%
4 - Autres produits d'exploitation	158	178	515	534	-3,5%
5 - Charges opératoires, dont :	10 044	8 941	36 646	33 701	8,7%
Frais de personnel	6 419	5 802	25 775	23 933	7,7%
Charges générales d'exploitation	3 625	3 139	10 871	9 768	11,3%
6 - Structure du portefeuille au bilan	-	-	222 860	186 320	19,6%
Portefeuille titres commercial	-	-	31 708	20 213	56,9%
Portefeuille titres d'investissement	-	-	191 152	166 107	15,1%
7 - Encours net des crédits (1)	-	-	2 642 508	2 116 089	24,9%
(hors dotation aux provisions de la période)					
8 - Encours des dépôts, dont :	-	-	2 419 439	1 891 338	27,9%
Dépôts à vue	-	-	668 878	617 163	8,4%
Dépôts d'épargne	-	-	551 586	484 249	13,9%
9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan	-	-	103 945	129 036	-19,4%
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (2)	-	-	412 048	378 591	8,8%
(1) Chiffres décembre 2009 tenant compte des provisions					
(2) Après répartition du résultat de l'exercice précédent et compte non tenu du résultat de la période					

Précision :

« La Banque de Tunisie porte à la connaissance de sa clientèle et de ses actionnaires que la participation de M. Belhassen TRABELSI et de la société « Corporation and Investment » dans le capital de la Banque de Tunisie est respectivement de 1,68 % et de 11,30 %, soit un total de 12,98 % du capital. La totalité des actions leur appartenant a été gelée par les autorités compétentes ».

NOTES EXPLICATIVES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 31 Décembre 2010

1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 112.500.000 dinars. Elle est régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit tel que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les circulaires n° 91/24 du 17/12/1991 et n° 93/08 du 30/07/1993.

2 - Principes comptables appliqués :

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en assurant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 (et 5) définies dans le paragraphe précédent ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

2.2 Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de Décembre 2010. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2010.

2.4 Encours des crédits

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur des créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3 - Faits marquants à la fin du 4^{er} Trimestre 2010

Au titre du 4^{er} trimestre 2010, l'évolution de l'activité de la Banque de Tunisie s'est poursuivie à un rythme soutenu marqué par un bon développement des indicateurs suivants:

- ***Les crédits à la clientèle*** (net des provisions constituées à la fin de l'exercice 2009) ont augmenté de 24,9% (+526 millions de dinars) pour atteindre 2.642.508 mille dinars au 31/12/2010. Cette croissance a touché toutes les catégories de crédits.
- ***Les dépôts de la clientèle*** ont augmenté de +27,9% pour passer de 1.891.338 mille dinars au 31 décembre 2009 à 2.419.439 mille dinars au 31 décembre 2010. Cette hausse est portée essentiellement par les dépôts à vue (+8,4%), les dépôts d'épargne (+13,9%) et les dépôts à terme (+ 37%).

- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de +11,5%, atteignant une enveloppe de 218.018 mille dinars au 31/12/2010 contre 195.598 mille dinars au 31/12/2009 et ce grâce à l'augmentation des produits d'intérêts de +11,7% et des commissions de +14,5%.
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont augmenté de 12,1% (+7.610 mille dinars) suite à l'accroissement des intérêts sur les dépôts à terme, ressources indispensables pour financer les emplois à terme.
- Par conséquent, le **Produit Net Bancaire** est passé de 132.904 mille dinars au 31/12/2009 à 147.714 mille dinars au 31/12/2010, progressant ainsi de +11,1% soit + 14.810 mille dinars.
- **Les frais généraux** demeurent parfaitement maîtrisés, avec une hausse de +8,7 % pour atteindre 36.646 mille dinars au 31/12/2010 contre 33.701 mille dinars au 31/12/2009. En effet, les frais de personnel n'augmentent que de +7,7% alors que les charges générales d'exploitation progressent de +11,3% suite à l'ouverture et la rénovation des points de vente.

4- Plan de continuité de l'exploitation

Durant ces dernières années, l'effort de la Banque de Tunisie a été consacré à la mise en place d'un certain nombre de fondamentaux pour bien préparer son avenir. C'est ainsi que la Banque a achevé la mise en place d'un nouveau système d'information moderne et évolutif et a réorganisé toutes ses fonctions pour tenir compte des nouveaux modes de fonctionnement rendus possibles grâce à ce nouveau système d'information.

Ce système d'information dispose d'une architecture centralisatrice, d'un système de back-up permettant la restauration rapide et complète de l'ensemble des éléments de ce système sans interruption significative. Aussi, un système de virtualisation des services vitaux de la banque a été mis en place permettant de gérer tout point de vente à distance sans interruption de l'activité. Egalement, tous nos documents physiques sont scannés et sauvegardés dans un système GED qui est lui-même dupliqué.

Toutes ces dispositions techniques sont de nature à préserver la continuité de l'exploitation de la Banque dans un avenir prévisible.

La Banque de Tunisie a toujours veillé à la maîtrise des risques aussi bien opérationnels que de contrepartie ou de marchés. Elle a ainsi, mis en place une organisation conforme à la réglementation en vigueur relative au contrôle interne et elle a accordé une attention particulière à :

- La diversification totale du portefeuille des crédits et des ressources pour éviter toute concentration ou dépendance
- La constitution des garanties consistantes et appropriées
- Maintien des équilibres fondamentaux entre ressources et emplois
- Consolidation des fonds propres

Ces dispositifs sont censés assurer à la banque une continuité pérenne de son activité.

La BT continue à bien servir ses clients et à leur assurer toutes leurs opérations bancaires courantes. Aussi, tous les canaux de communication demeurent fonctionnels, les clients peuvent suivre leurs comptes 24h/24 et 7j/7 via le serveur vocal, le service SMS Banking et via le site internet de la Banque. Sans oublier de toutes nos agences sont fonctionnelles.